

**Projet de réaménagement des routes 232 et 295
à Saint-Michel-du-Squatec**

Requêtes d'audiences publiques

CR3.1 M. Jean Marc Michaud

CR3.2 M. Égide Santerre

CR3.3 M. Jean-Marie Santerre

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

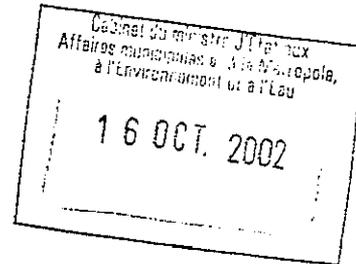
Projet de réaménagement des routes 232 et 295
à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Squatec, 11 octobre 2002

Monsieur André Boisclair
Ministère de l'environnement
Édifrice Marie-Guyart
Québec



Monsieur le ministre,

J'ai assisté le 24 septembre dernier à une rencontre d'information animée par des représentants du BAPE au sujet du projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec.

Suite à cette rencontre, où les représentants du ministère des transport ont présenté ce projet de réaménagement des routes 232 et 295, je désire soumettre à votre attention ma requête de demande d'audience publique au sujet du projet cité précédemment.

En effet, le projet tel que présenté, modifierait d'importante façon l'environnement autour de ma propriété. Les travaux projetés rendront beaucoup moins intéressant l'exercice de mon droit de propriété.

Ainsi, je déplore le fait, que tout en ayant deux routes secondaires numérotées à proximité de ma résidence, celle-ci se retrouve isolée dans un chemin cul-de-sac.

De plus, les travaux de correction de la pente des deux routes en cause auront pour effet de surélever ces deux routes. Cette surélévation est très importante dans le cas du nouveau tronçon construit au nord-est de ma résidence, où les simulations photographiques par ordinateur illustrent, que ce tronçon de route sera en surplomb par rapport au toit de la maison.

L'effet combiné des deux éléments mentionnés ci-haut, modifie substantiellement l'encadrement ou l'environnement visuel de ma propriété qui en subira une diminution de valeur.

Le relèvement de la route 295 et le nouveau tronçon de la route 232 construit au nord-est de la propriété changent la topographie du paysage. Cette nouvelle topographie orientera l'écoulement des eaux de surface ou de ruissellement vers ma propriété.

Ces quelques motifs, brièvement énoncés, justifient ma demande d'audience publique au sujet du projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec.

Toutefois, veuillez prendre en considération ma grande ouverture à participer à un processus de médiation afin de trouver une alternative permettant d'éliminer ou d'atténuer les incidences négatives de ce projet sur ma propriété.

En espérant que vous accueillerez favorablement ma demande, veuillez recevoir monsieur le ministre mes salutations les plus distinguées.


Jean marc Michaud

Squatec, le 16 octobre 2002

178

CR3.2

Projet de réaménagement des routes 232 et 295
à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Monsieur Robert Fournier
Bureau d'audience publique sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable 2^e étage
Québec G1R 6A6

Dossier : Réaménagement des routes 232 et 295 sur le territoire de
la municipalité de St-Michel-de-Squatec.

Monsieur,

Par la présente, je veux vous faire part de certains
commentaires concernant ce dossier. J'habite
à Squatec.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec le tracé retenu et
avec les plans préliminaires. Toutefois, devant ma propriété et plus
particulièrement devant ma résidence, je demande que la route soit
abaissée de quelques pieds.

Les raisons qui motivent ma demande sont les suivantes :

- ⇒ Éviter que l'eau de la route ne s'accumule sur mon terrain;
- ⇒ Diminuer les accumulations de neige aux abords de ma maison,
en hiver;
- ⇒ Baisser le bruit (circulation de camions et d'autos);
- ⇒ Protéger davantage mon puit artésien situé entre la route et la
maison;
- ⇒ Diminuer le remplissage nécessaire pour atténuer la pente à
l'extrémité « est » de ma propriété.

Je souhaite que ces éléments seront pris en considération par
le Ministère des Transports.


Egide Santerre

30 octobre 2002

Projet de réaménagement des routes 232 et 295
à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Monsieur

Par la présente je vous informe que je demande d'analyser d'une façon particulière le tracé de la route projetée vis à vis ma propriété à Squatic.

Selon le tracé proposé, la route passera trop près de ma résidence créant des problèmes importants au niveau du bruit. De plus il ne restera pas suffisamment d'espace pour que je puisse stationner mes véhicules automobiles devant la porte.

Je veux m'assurer également que la visibilité des deux cotés sera suffisante pour me permettre de prendre la route de façon sécuritaire.

Je demande que la troisième voie soit enlevée devant ma résidence.

Je vais suivre les développements du projet. En attendant, je demeure à votre disposition.

Et je demande audience publique,
je suis ouvert à une médiation.

JEAN-MARIE SANTERRE
Jean Marie Santerre

